

Audience du 02 février 2024 :

Présents pour la direction académique:

Mme Catherine Bellet-Lemoine SGA

Mme Sylvie Gosset SGAA

M.Samuel Haye, DRH

Pour A&i:

- Mme Bertille Bachelet, secrétaire générale, Collège Jules Verne, Lacroix St Ouen (60)
- Mme Marie Boizet, secrétaire générale, Lycée Jules Verne, Chateau Thierry (02)
- M.Christian Dahenne, secrétaire académique, secrétaire général, Lycée Jean Monnet crépy en valois (60)
- M.Pascal Scoth, secrétaire départemental aise, secrétaire général, Collège Jean Mermoz, Laon (02)
- Mme Tamimount Zanzan, secrétaire générale Collège Edouard Lucas, Amiens (80).

- Prestation personnels logés :

Avec un forfait des prestations accessoires qui n' a pas changé et une augmentation drastique du prix de l'électricité et du gaz , les prestations pour les personnels logés explosent. Nous sommes dans le cas où les personnes logés en NAS , donc logés obligatoirement, voient leur forfait dépassé alors que leur consommation est quasi identique aux années précédentes. Mme la Secrétaire Générale répond qu'elle a pris attache auprès de la direction de l'éducation de la région des Hauts de France ainsi que des collègues secrétaires généraux d'EPL, qui ont des solutions variées et distinctes. Pour les départements de l'Aisne et de la Somme , rien n'est acté, pour le département de l'Oise , il est demandé aux établissements de reprendre les tarifs de 2022 avec une augmentation limitée à 15%.

Elle suggère que les collègues attendent pour émettre les éventuelles factures de dépassement.

- La répartition des moyens administratifs dans le BOP 141.

Un groupe de travail s'est tenu quelques heures avant cette audience sur la refonte du barème nous y travaillerons. Nous nous inquiétons cependant des suppressions de postes prévues (4 etp à la rentrée).

Mme la secrétaire générale estime qu'il ne faut pas trop s'en inquiéter, son éventuelle proposition ne semblant pas trop impactante.

- Bilan d'étape du déploiement d'op@le

Mise en place du comité de suivi que nous avons demandé depuis des mois. Pas de plan d'équipement de la part des collectivités ou pas forcément réceptive à l'intégralité des demandes et recommandations de la DAF ministérielle (Le département de l'Oise va doter les collèges avec des écrans 24 pouces et non 27 comme il est recommandé).

Formation avec la mise en place du tutorat. Nous nous interrogeons sur la pertinence de demander à des collègues d'être formateur sur un outil qu'ils utilisent que depuis 4 mois.

Le recours à Magistère pour répondre à des problématiques liées à l'utilisation d'op@le transforme le travail des collègues en les mobilisant sur de l'autoformation, ce qui est chronophage. Attention aux heures supplémentaires.

-Renoï RH:

Des problèmes qui subsistent même s'il y a des améliorations. Combien d'agents bénéficient de la GIPA? Le DRH reviendra vers nous pour cette évaluation.

Loi 3DS et relation avec les collectivités:

Bilan d'étape par rapport aux collectivités de rattachement. Le Rectorat a rencontré les 4 collectivités. Nous avons alerté sur la convention du Département de l'Oise qui n'était pas conforme dans la mise en œuvre de cette autorité fonctionnelle. Le Rectorat a pu échanger avec eux.

Plan de requalification:

Le plan continue. Nous nous inquiétons de la réussite de ce plan ambitieux et de l'atteinte des plafonds d'emplois par catégorie. Pour le moment, le compte n'y est pas. La direction académique doit être moins frileuse pour requalifier les supports lorsque les collègues sont promus ou lorsque des postes sont vacants.

Points divers : Notre courrier sur la demande de communiquer aux chefs d'établissements et aux collègues les nouvelles fiches métiers (Secrétaire générale d'EPL, gestionnaire délégué etc...) et sur l'intégration dans le groupe Blanchet était resté ce jour sans réponse. Mme la secrétaire générale explique que Monsieur le Recteur a demandé aux OS représentatives qui ont refusés notre intégration.

Bop 141 aux établissements: La secrétaire générale rappelle qu'il reste encore 600 000€ de réserve de la dotation dans l'académie. Pour les établissements en difficulté prendre contact avec le rectorat.

L'académie d'Amiens continue de CDIser les contractuels qui peuvent y prétendre mais nous constatons des retards de traitements des dossiers, retard qui peuvent impacter sur le vivier qui pourrait en partie s'en aller ce qu'en convient Mme la secrétaire générale.